



Coupon réponse

Classes de 3PM du lycée La Cardinière
191 chemin de la cardinière
73000 Chambéry

Pour toute information concernant les stages, contactez-nous par mail :

ce.0731043m@ac-grenoble.fr

Promesse de Stage de découverte professionnelle 3PMET

Du 14/10/2024 au 19/10/2024

À COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE

NOM Prénom : Date de naissance : / /

N° de téléphone responsable légal :

Email responsable légal : @

Classe : 3PM du lycée la Cardinière

Professeur référent : M. ou Mme

À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

RAISON SOCIALE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Téléphone fixe : N° Téléphone portable :

Email :

NOM du directeur : NOM du tuteur de stage :

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

Les stages de découverte professionnelle des élèves de niveau troisième concernent principalement les élèves de 3e, à partir de 14 ans. Depuis 2019, la loi autorise les élèves de moins de 14 ans, des classes de 4e ou de 3e, à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé.

D'une durée de 5 jours consécutifs ou non, individuellement ou collectivement, il est obligatoire pour tous les élèves de 3e. Ce stage peut aussi être divisé en plusieurs périodes, de 3 jours puis de 2 jours par exemple. Pour les élèves de 3ème PM ils peuvent effectuer jusqu'à 5 semaines de stage par année. L'organisation de ces semaines sera communiquée aux familles.

À titre exceptionnel les stages peuvent être envisagés dans des lieux éloignés de l'établissement d'enseignement ou du domicile. Une convention obligatoire, signée entre l'établissement et l'entreprise ou l'organisme d'accueil, détaille les conditions d'encadrement et de suivi de l'élève, et garantit les conditions de sécurité, conformément aux dispositions du code du travail.

CACHET ENTREPRISE

N° SIRET :
N° APE :

Assurance de l'entreprise

Nom de la compagnie :
N° de contrat :

Fait àle

Signature élève et famille

Accord et visa du professeur principal

Il est impossible de commencer un stage sans avoir reçu en retour la convention signée par toutes les parties (entreprise / lycée / famille)